

AE Carmignac Patrimoine

I. Informations sur AE Carmignac Patrimoine

Ce fonds d'investissement interne de la branche 23 est commercialisé par Allianz Benelux s.a. dans les produits Allianz Excellence et Allianz Excellence Plan. Le document d'informations clés, le document d'informations précontractuelles supplémentaires et le document d'informations spécifiques de ce fonds sont disponibles gratuitement chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be.

Politique d'investissement

Les avoirs du fonds d'investissement interne sont investis à 100% dans le Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français **Carmignac Patrimoine**.

La politique d'investissement du fonds vise à surperformer, sur un horizon de placement recommandé de 3 ans, son indicateur de référence, l'indicateur composite suivant : pour 50% l'indice mondial MSCI des actions internationales MSCI AC World NR (USD) converti en euros et pour 50% l'indice mondial obligataire Citigroup WGBI All Maturities Eur.

Classe de risque

Faible risque Risque élevé

Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé

1 2 **3** 4 5 6 7

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce fonds par rapport à d'autres. Cette donnée est historique et ne constitue pas une indication fiable pour le futur. Le fonds investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

La valeur des actifs du fonds est soumise aux fluctuations des marchés internationaux d'actions, d'obligations et de devises, et peut varier fortement.

Performance (%)¹

	Depuis 1/1	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	3 ans p.a.	5 ans	5 ans p.a.	2013	2014	2015	2016	2017	VNI
Fonds	-0,56	0,43	-3,02	-1,50	-2,35	-7,07	-2,41	-	-	-	-	-0,14	3,18	-0,49	28,28 €
Indice de référence	-0,32	1,36	-0,22	-0,78	-1,22	7,63	2,48	-	-	-	-	8,35	8,05	1,47	

Période de détention recommandée

3 ans

Date de création

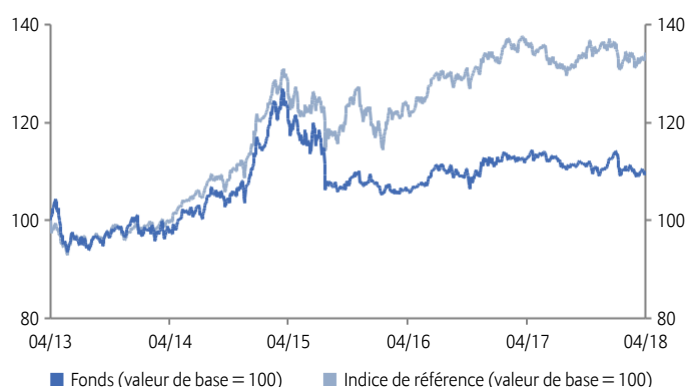
17/03/2014

II. Informations sur Carmignac Patrimoine A EUR acc

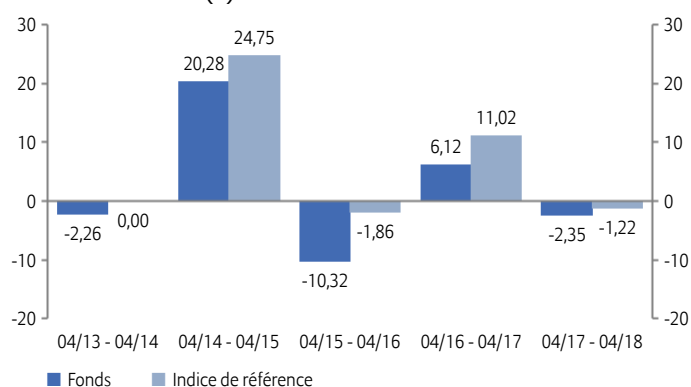
Performance (%)²

	5 ans	5 ans p.a.	2013	2014
Fonds	10,14	1,95	2,99	8,83
Indice de référence	34,27	6,07	4,67	15,97

Evolution VNI sur 5 ans²



Performance annuelle (%)²



Indicateurs de risque/return

	3 ans	5 ans
Active Return (%)	-5,22	-4,12
Alpha (%)	-0,37	-0,26
Bêta	0,73	0,86
Coefficient de corrélation	0,72	0,80
Ratio d'information	-1,10	-0,95
Ratio de Sharpe	-0,38	0,30
Ratio de Treynor	-0,03	0,02
Tracking error (%)	4,75	4,36
Volatilité (%)	6,41	7,08

Notation Morningstar™

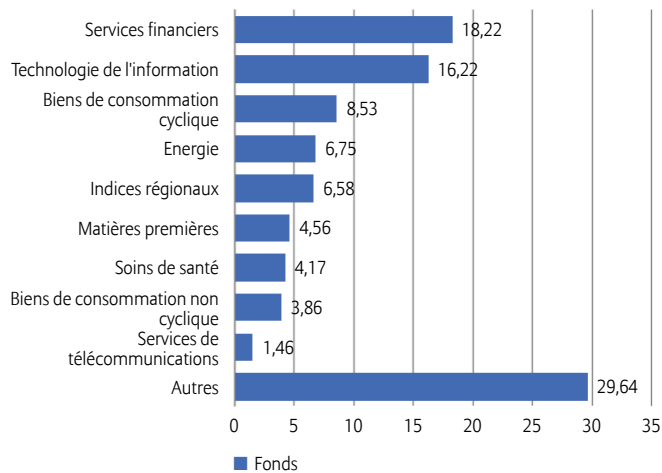
Carmignac Patrimoine A EUR acc



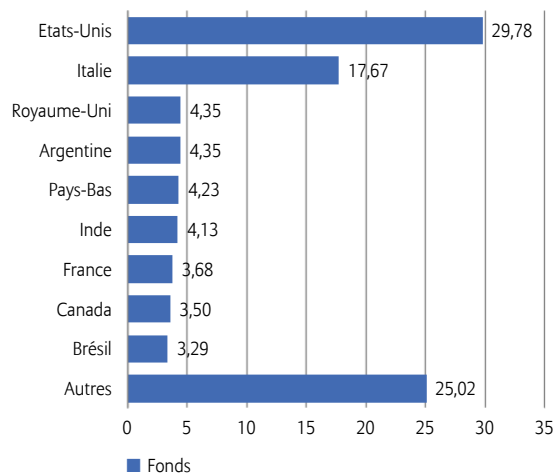
Rating sur une échelle de 1 à 5 au 31/03/2018. Morningstar évalue les fonds d'investissement sur base des performances, moyenne pondérée sur 3, 5 et 10 ans. Les fonds d'investissement sont ensuite classés au sein de leur catégorie Morningstar selon leur rapport risque-rendement. Les 10 pourcent les mieux classés se voient récompensés de 5 étoiles, les 10 pourcent les plus bas du classement reçoivent 1 étoile.

Structure du portefeuille

Répartition sectorielle (%) – Poche actions



Répartition géographique (%)



Opportunités

- + Un fonds de référence, reconnu pour sa réactivité et son historique de performance.
- + Une gestion active et non benchmarkée qui capte les opportunités sur l'ensemble des marchés actions et taux mondiaux.
- + Une équipe reconnue pour son courage et son indépendance avec plus de 25 ans d'expertise tant sur les marchés obligataires que sur les marchés actions.
- + Un historique de performance de plus de 25 ans avec le même gérant, Edouard Carmignac.
- + Une analyse macroéconomique associée aux convictions sur le long terme.

Principaux titres (en % de la valeur de marché)

ITALY 2.20% 01/06/2027	4,18
ITALY 2.05% 01/08/2027	2,99
ITALY 1.25% BTPS 06/12/2026	2,40
FACEBOOK INC	2,26
HERMES INTERNATIONAL	2,13
AMAZON.COM INC	1,78
INTERCONTINENTAL EXCHANGE	1,58
ITALY 1.85% 15/05/2024	1,56
HDFC BANK	1,55
PIONEER NAT. RESOURCES	1,51
Total	21,94

Risques

- Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du fonds.
- Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt.
- Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements.
- Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du fonds.

Informations clés du fonds sous-jacent

Indice de référence	50% MSCI ACWI (EUR) (dividendes nets réinvestis) + 50% Citigroup WGBI All Maturities (EUR). Rééquilibré trimestriellement.
Société de gestion	Carmignac Gestion
Date de création	07/11/1989



Gestionnaires de fonds

É. Carmignac &
R. Ouahba

Commentaire du gestionnaire

Le mois a été marqué par une hausse des taux américains et du dollar après une accélération des anticipations d'inflation aux Etats-Unis, portée par une hausse du prix du pétrole. Dans ce contexte, le fonds a nettement souffert de ses positions dérivées sur devises, initiées principalement pour diminuer notre exposition au billet vert, et a été pénalisé par ses emprunts d'Etat brésiliens et sud-africains en devise locale. Par ailleurs, les légères tensions observées sur les taux allemands ont légèrement soutenu nos positions dérivées sur taux. Au sein de notre composante crédit, nous avons bénéficié de notre exposition aux secteurs de la finance et de la consommation discrétionnaire.

Le fonds a bénéficié du rebond des marchés des actions observé sur la période, porté par la publication de résultats d'entreprise supérieurs aux attentes ainsi qu'une baisse des tensions commerciales et des politiques protectionnistes. Dans ce contexte, nous avons nettement tiré parti de notre exposition aux secteurs de l'énergie, de la technologie et de la consommation. Le Fonds a toutefois légèrement souffert de ses positions dérivées initiées pour diminuer notre exposition aux marchés des actions. Nous disposons d'une exposition modérée aux actions, élevée à la monnaie unique et d'une sensibilité aux taux d'intérêt proche de zéro.

Remarques importantes

- Le document d'informations clés, le document d'informations précontractuelles supplémentaires, le document d'informations spécifiques, les conditions générales, le règlement de gestion et le dernier rapport mensuel sont gratuitement disponibles chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be sous Documents. Lisez-les attentivement.
- Aucun montant minimum de versement n'est exigé par fonds. Le versement initial sur le contrat Allianz Excellence doit être au moins égal à 25.000 euros. Vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.500 euros. Les versements planifiés sur le contrat Allianz Excellence Plan doit être au moins égal à 1.200 euros par an, 600 euros par semestre, 300 euros par trimestre ou 100 euros par mois et vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.250 euros. La durée est libre avec un minimum de 5 ans. Le contrat peut être sans terme.
- Allianz ne garantit pas le remboursement du capital, ni la valeur et l'évolution des unités. Le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance.
- La valeur des unités peut être consultée sur www.allianz.be sous Valeurs d'inventaire et calcul du rendement/Fonds d'investissement (Branche 23) et dans l'Echo et De Tijd.
- Le droit belge est applicable et l'Etat d'origine de la compagnie d'assurances est la Belgique.
- Sans préjudice de la possibilité d'intenter une action en justice, vous pouvez adresser toute plainte au sujet du contrat à :
 - l'Ombudsman des Assurances, Square de Meeûs 35 à 1000 Bruxelles, tél. : 02/547.58.71, fax : 02/547.59.75, info@ombudsman.as,
 - Allianz Benelux s.a. par mail à plaintes@allianz.be ou par fax au 02/214.61.71 ou par lettre à Allianz Benelux s.a., 10RSGL, Rue de Laeken 35 à 1000 Bruxelles.

¹ Les frais directement imputés au fonds sont inclus dans la valeur nette d'inventaire (VNI) ainsi que dans la performance. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

² Les rendements ont été calculés sur base des performances réalisées par le fonds sous-jacent, après déduction des frais de gestion imputés au contrat. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Le fonds dans lequel le fonds d'investissement interne investit, est géré par Carmignac Gestion SA, société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° d'agrément GP 97-08. SA au capital de 15 000 000 €. R.C.S. (registre de commerce) B 349 501 676 - Paris. 24, place Vendôme – F-75001 Paris, France – Tél. : +33 1 42 86 53 35. www.carmignac.fr

